

EXERCICE
2021
2026



SUR LES
INVESTISSEMENTS
DE LA VILLE
DE STRASBOURG

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROGRAMMATION

Sommaire

Préambule	p. 3
1. Les priorités politiques du mandat	p. 4
1.1 Assurer la transformation écologique du territoire	p. 4
1.1.1 La végétalisation (35 M€)	p. 5
1.1.2 La rénovation thermique du patrimoine (108 M€)	p. 6
1.1.3 Les économies en matière d'éclairage public (2 M€)	p. 6
1.1.4 La transformation du parc automobile de la collectivité (12 M€)	p. 6
1.2 Garantir l'équité territoriale et donner la priorité aux équipements de proximité	p. 7
1.2.1 Territorialisation des années 2004-2019 : un constat pour l'avenir	p. 7
1.2.2 Territorialisation des années 2021-2026 : favoriser les équipements de proximité et renforcer l'équité territoriale	p. 15
2. Les dépenses prévisionnelles par thématiques (2021-2026)	p. 19
2.1 Éducation et petite enfance (222 M€)	p. 20
2.2 Patrimoine bâti et ressources logistiques (101 M€)	p. 22
2.3 Aménagement urbain (100 M€)	p. 23
2.4 Sport (67 M€)	p. 24
2.5 Culture (60 M€)	p. 25
2.6 Solidarités, santé, jeunesse (32 M€)	p. 26
2.7 Le développement économique (30 M€)	p. 27
2.8 Les autres projets (20 M€)	p. 27

Communication Plan d'investissement du mandat

PRÉAMBULE

Objectifs politiques

La communication du plan d'investissement de mandat a pour objectif de présenter l'ensemble des investissements prévisionnels sur le mandat :

- Les programmes décidés sur l'ancien mandat en cours d'exécution, qui continuent d'être mis en œuvre, selon le principe de continuité républicaine des politiques publiques ;
- Les programmes prévus sur ce mandat, qui seront, selon les cas, soit livrés en totalité, soit commencés, et qui doivent s'inscrire dans les objectifs politiques suivants :
 - ▶ **La transformation écologique sociale et démocratique du territoire**, notamment la rénovation énergétique des bâtiments, afin de réduire la facture énergétique des ménages et la consommation d'énergie ;
 - ▶ **La garantie de l'équité territoriale** : au regard des investissements passés (période 2004-2019) classés par quartiers, il s'agit de réorienter les investissements sur les territoires qui en ont le plus besoin (quartiers prioritaires de la ville notamment) et ainsi de corriger les inégalités territoriales dans le déploiement des services publics ;
 - ▶ **La priorité aux équipements de proximité**, afin d'investir en faveur du quotidien des habitant.es, conformément au projet politique.

Cette communication, qui soumet pour la première fois au conseil municipal un plan d'investissement de mandat, répond aussi à une logique de transparence démocratique : les élu.es et les citoyen.nes pourront désormais connaître les ambitions de la ville de Strasbourg en termes d'investissement (nature, niveau et maillage territorial).

Cadrage financier

L'ensemble des programmes d'investissements souhaités sur le mandat, de 2021 à 2026, s'élevait à 1,15 Mds€ au printemps 2021, soit un dépassement de l'ordre de 340 M€ par rapport à la capacité à faire présentée lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) du mois de janvier 2021. Pour mémoire, l'orientation arrêtée lors de ce débat reposait sur un investissement de l'ordre de 810 M€ sur le mandat, correspondant à une moyenne de 135 M€ par an. En comparaison avec le dernier mandat 2014-2019, il s'agit d'une augmentation de plus de 160 M€, correspondant principalement à l'investissement supplémentaire voulu pour assurer la transformation écologique du territoire.



Procédure d'arbitrage mise en œuvre

À partir du stock de programmes recensés, une classification a été effectuée avec plusieurs objectifs :

- 1/ prioriser les projets qui assurent la transformation écologique du territoire
- 2/ garantir l'équité territoriale, principalement à travers les projets ambitieux de la nouvelle maquette de rénovation urbaine, et à travers les équipements de proximité
- 3/ assurer la rénovation du patrimoine

À partir du montant inscrit dans le PPI sur la période 2021-2026 (1,15 Mds€), une capacité à faire a été attribuée à chaque thématique en fonction des investissements pluriannuels attribués lors du mandat précédent (enfance et éducation, culture, sport, aménagement des espaces publics et naturels, solidarités santé jeunesse, patrimoine bâti et ressources logistiques et autres investissements) pour assurer un traitement équitable de chaque politique publique, tout en prenant prioritairement en compte la transformation écologique sociale et démocratique du territoire ainsi que l'équité territoriale.

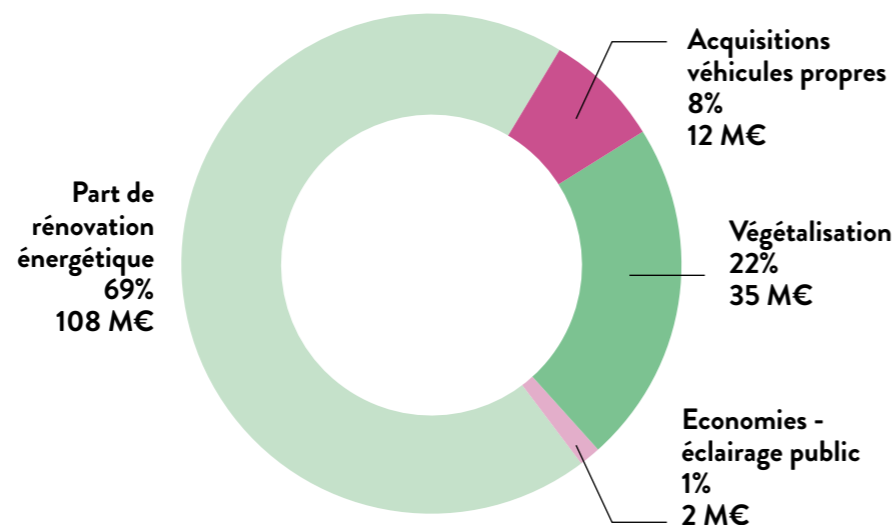
Un travail d'allers-retours entre élu.es, services thématiques et ressources, directions de territoires et directions de la politique de la ville a permis de finaliser cet arbitrage, qui repose sur un prévisionnel d'inscriptions, et qui pourra, le cas échéant, être actualisé à mi-mandat.

1. LES PRIORITÉS POLITIQUES DU MANDAT :

1.1 Assurer la transformation écologique du territoire

Le premier objectif assigné à ce plan d'investissement du mandat est d'assurer la transformation écologique de la ville de Strasbourg, à travers quatre thématiques principales : la végétalisation, la rénovation énergétique des bâtiments, les investissements pour réaliser des économies d'énergie sur l'éclairage public et le renouvellement du parc automobile dans le cadre de la mise en place de la zone à faibles émissions.

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle dévolue à cet objectif s'élève à 157 M€.



1.1.1 La végétalisation (35 M€)

Cette priorité politique comprend le renouvellement et l'extension du patrimoine arboré, la végétalisation des cours d'école, l'accompagnement en espaces verts des projets de voirie/pistes cyclables.

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

Pour assurer la résilience de Strasbourg face au changement climatique, il est aujourd'hui indispensable de poursuivre et de renforcer la dynamique engagée par un plan massif de déminéralisation et de renforcement de la place de la nature en ville.

Les cours d'école représentent des surfaces importantes, minéralisées et imperméabilisées pour des raisons fonctionnelles et de facilité d'entretien. Les désimpermeabiliser et les végétaliser pourra, d'une part, contribuer à lutter substantiellement contre le réchauffement climatique et, d'autre part, permettre de repenser leur fonction éducative et leur place dans l'écosystème d'un quartier.

Concrètement, il s'agit de rendre les cours végétales, de planter massivement des arbres, arbustes et gazons, de déconnecter les gouttières et soit d'infiltrer les eaux pluviales dans la nappe, soit de réutiliser cette eau à des fins d'arrosage. En outre, l'accompagnement et l'éveil des enfants font aussi partie intégrante du projet en créant des écoles du dehors, des espaces potagers ou ludiques. La question de l'ombre est aussi analysée avec la mise en place de voilages d'ombre, pergolas etc. Cette action est dite « sensible au genre » dans la mesure où elle permettra également de diversifier les usages des cours d'école, de favoriser la mixité et l'égalité filles-garçons.

L'EXTENSION ET LE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE ARBORÉ

Ces lignes correspondent à la traduction opérationnelle du plan Canopée par le service des Espaces Verts et de Nature pour le renouvellement et l'extension du patrimoine arboré sur le territoire de la ville de Strasbourg (sur les espaces verts, espaces publics sans déminéralisation, espaces des équipements publics,...). Pour atteindre l'objectif de plus de 1000 arbres par an, d'autres sources sont sollicitées : programmation de voirie, projets d'aménagements, crédits métropolitains pour les arbres d'alignements, incitation à planter sur le domaine privé.

Sur la ligne « renouvellement du patrimoine arboré », les crédits permettent en moyenne de remplacer 200 arbres par an tandis que la ligne « Extension du patrimoine » sert au financement de 300 plantations nouvelles par an.

Les pendants de ces programmes existent sur le budget de l'EMS pour les arbres d'alignement pour respectivement 200 arbres renouvelés et 300 nouvelles plantations sur le territoire de Strasbourg.

ACCOMPAGNEMENT ESPACES VERTS POUR LES PROJETS DE VOIRIE/PISTES CYCLABLES

Cette enveloppe est destinée à permettre le gros entretien des espaces verts, les aires de jeux, les parcs et squares, les jardins familiaux et projets d'agriculture urbaine, ainsi que l'accompagnement en espaces verts des projets de voirie/pistes cyclables de l'Eurométropole.

1.1.2 La rénovation thermique du patrimoine (108 M€)

Ce plan d'investissement de mandat intègre une liste d'écoles à rénover thermiquement (voir infra) pour laquelle une part de rénovation énergétique de 90 % du coût total du projet est associée.

D'autres programmes d'investissement concernant le patrimoine municipal contiennent une part de rénovation énergétique, représentant 10 % à 30 % du coût total du programme. Outre les écoles, de nombreux programmes intègrent une part de rénovation thermique. On peut citer notamment le centre administratif pour sa part Ville, la composante HEAR (Haute École des Arts du Rhin) pour la manufacture, les programmes du NPNRU concernant le groupe scolaire Reuss au Neuhof et le complexe sportif Brigitte à Hautepierre).

Au total, cette valorisation de la part de rénovation énergétique s'élève à 108 M€.

1.1.3 Les économies en matière d'éclairage public (2 M€)

Les consommations d'énergie liées à l'éclairage public ont été réduites de 21 % entre 2010 et 2019 passant de 17 GWh/an en 2010 à 13,4 GWh/an fin 2019, d'où l'obtention de la certification ISO 50-001 en 2018. La consommation 2020 d'énergie liée à l'éclairage public représente 12,5GWh/an pour une facture annuelle de 2 millions d'euro TTC, soit 32 % de la consommation totale d'électricité de la Ville de Strasbourg (30 % des factures).

Les évolutions technologiques, en particulier l'éclairage LED, et les modulations des niveaux d'éclairage en fonction des usages permettent de déployer un programme d'économie d'énergie ambitieux pour :

- une baisse de consommation de -40 à -50 % à l'horizon 2030,
- une réduction des impacts de la lumière sur l'environnement, en limitant les quantités de lumière artificielle émise,

Sont escomptés des retours sur investissement de 7 ans et des rendements financiers élevés : 1€ investi = 1€ d'économie sur les factures d'électricité.

Ce programme complémentaire des rénovations habituelles est renforcé d'un montant de 2 M€ sur le mandat

Un travail sur les usages et les lieux de passage permet en parallèle de ne pas obérer la dimension sensible au genre de ces actions.

1.1.4 La transformation du parc automobile de la collectivité (12 M€)

Dans l'objectif d'être une collectivité exemplaire, il est progressivement prévu de remplacer le parc des véhicules de la ville de Strasbourg, afin de se conformer à la législation en matière de zone à faible émissions et d'anticiper sa mise en œuvre d'une année.

Il est dans un premier temps prévu de remplacer les véhicules Crit Air 5 puis, progressivement, toutes les catégories de 4 à 2 afin d'avoir uniquement un parc de véhicules crit air 0 et 1 à l'horizon 2027.

1.2 Garantir l'équité territoriale et donner la priorité aux équipements de proximité

1.2.1 Territorialisation des années 2004-2019 : un constat pour l'avenir

Un premier travail de recensement de l'ensemble des investissements réalisés sur la période 2004-2019, classés par quartier, a été effectué, avec la typologie suivante :

Équipements de proximité : il s'agit des projets en faveur des populations du quartier, à savoir les écoles et restaurants scolaires, les équipements sportifs de proximité (stades, gymnases), les établissements de la petite enfance, les centres médico-sociaux, les centres socioculturels ou encore les maisons des services publics.

Équipements de centralité : il s'agit de projets bénéficiant à l'ensemble de la population strasbourgeoise et souvent à toute l'Eurométropole, voire au-delà, notamment les équipements culturels, les grands gymnases et les grands équipements sportifs, les travaux à l'Hôtel de ville, la place du château, le palais des fêtes etc. À cela s'ajoutent les équipements publics du quartier d'affaire ou encore des travaux au PMC avant son transfert à l'Eurométropole.

Entre 2004 et 2019, l'investissement opérationnel réalisé a été de 1,625 Mds€, dont 806 M€ sont territorialisables (c'est-à-dire localisables). Le solde de 800 M€ « non territorialisables » correspond à des investissements communs à tous les quartiers : acquisitions foncières et immobilières, travaux courants sur le patrimoine, accompagnement des projets de voirie, bâtiments administratifs etc.

Les 806 M€ territorialisables sur la période sont répartis à parité entre les équipements de proximité et ceux de centralité

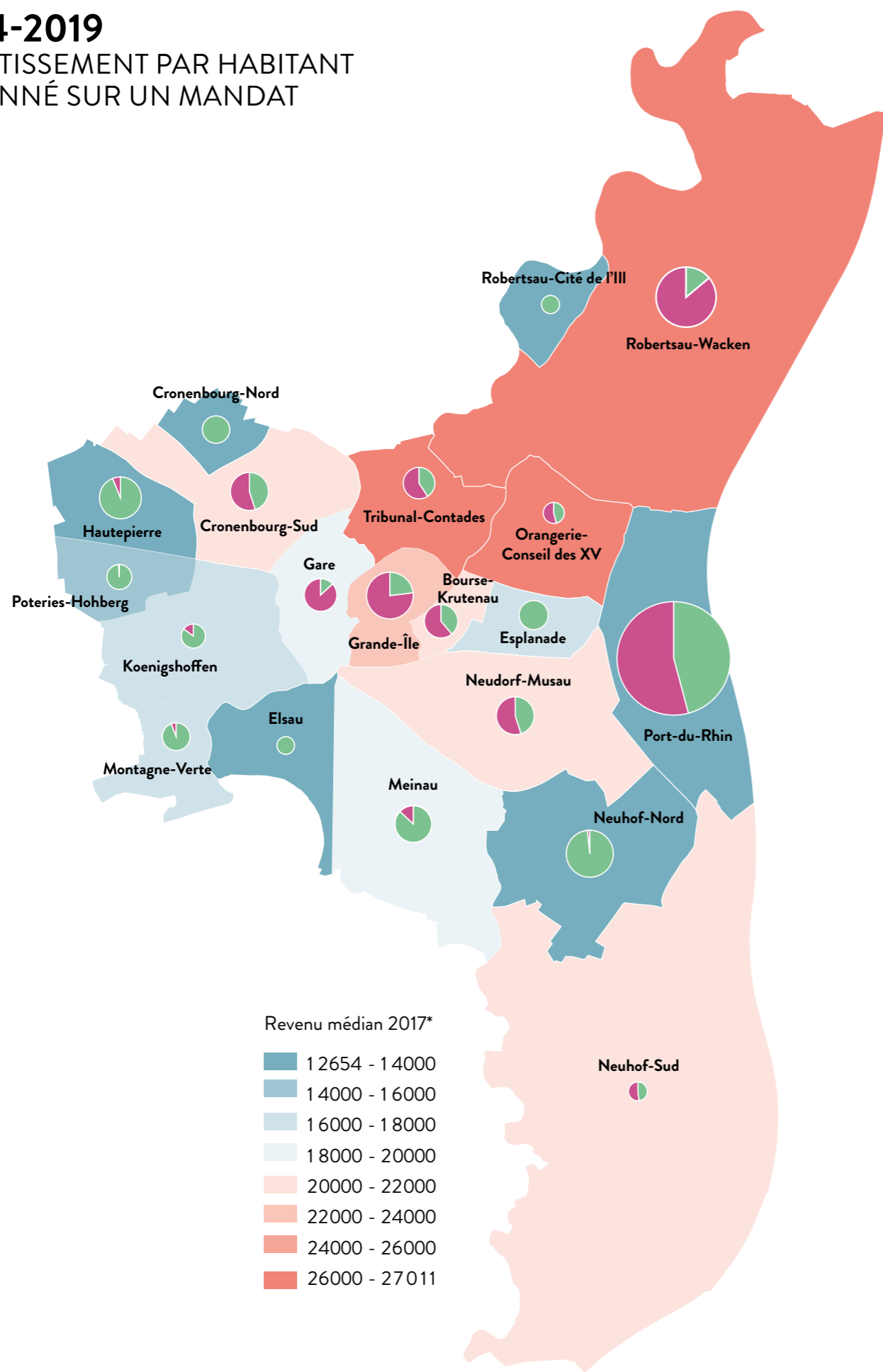
Les analyses se fondent sur les données par quartier suivantes :

Territoire	Revenu médian	Population 2017
Bourse-Krutenau	20 190	11 150
Cronenbourg-Nord	13 713	9 315
Cronenbourg-Sud	20 672	13 121
Elsau	13 413	6 280
Esplanade	17 417	13 131
Gare	19 168	13 371
Grande-Ile	24 398	14 818
Hautepierre	13 236	13 286
Koenigshoffen	16 814	15 156
Meinau	18 810	16 271
Montagne-Verte	16 389	12 517
Neudorf-Musau	20 442	43 994
Neuhof-Nord	12 654	10 190
Neuhof-Sud	20 011	11 814
Orangerie-Conseil des XV	27 011	21 954
Port-du-Rhin	13 380	2 262
Poteries-Hohberg	15 931	8 861
Robertsau-Cité de l'Ill	13 769	4 226
Robertsau-Wacken	26 231	19 273
Tribunal-Contades	26 804	19 976
Total	18 523	280 966



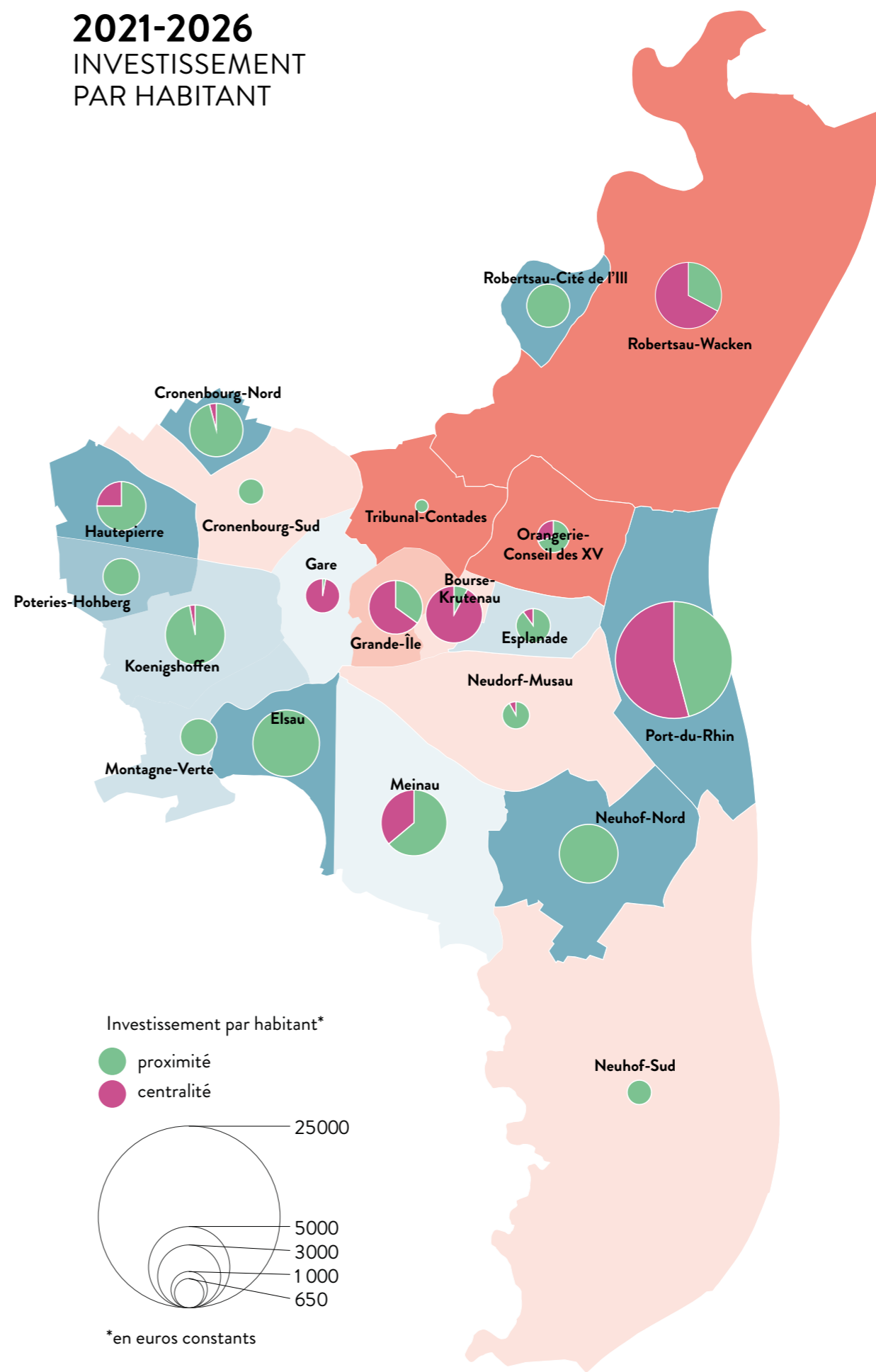
2004-2019

INVESTISSEMENT PAR HABITANT
MOYENNÉ SUR UN MANDAT



2021-2026

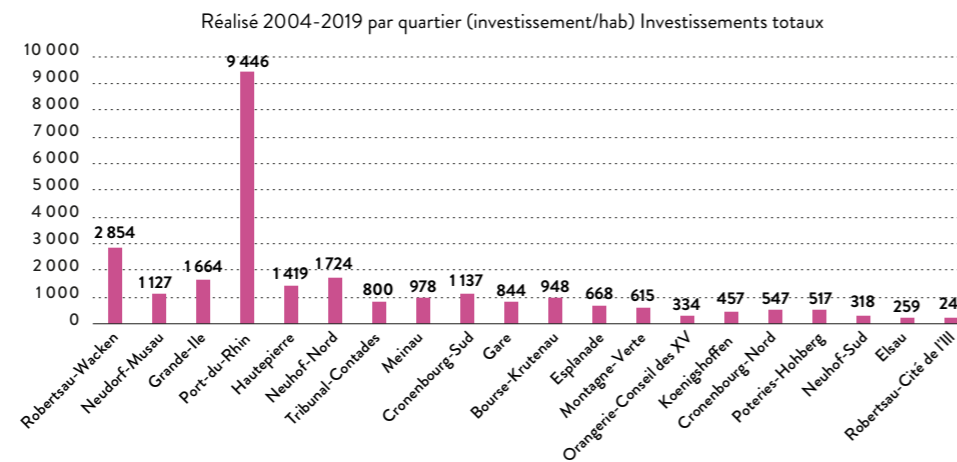
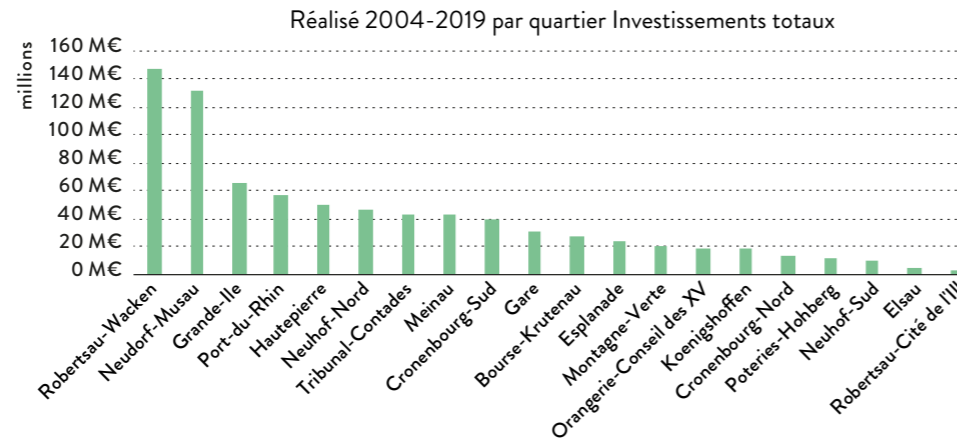
INVESTISSEMENT
PAR HABITANT



L'ensemble des investissements territorialisés sur la période donne le résultat suivant:

ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS PAR QUARTIER (2004-2019)

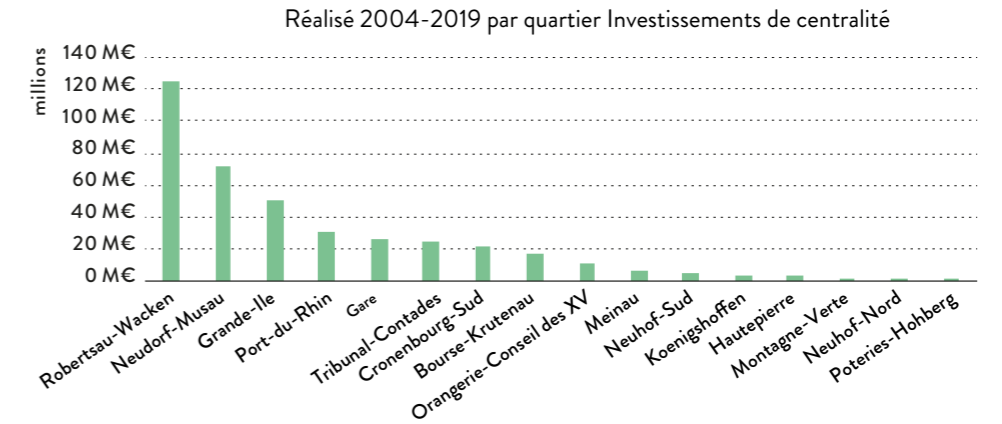
60 % des investissements sur la période 2004-2019 ont profité à 56 % de la population, représentant les quartiers dont le revenu médian est supérieur à 20 000 € (Robertsau-Wacken, Grande île, Neudorf-Musau, Bourse-Krutenau, tribunal-Contades, Orangerie-Conseil des XV). Une première analyse de l'ensemble des projets semble démontrer que les investissements profitent légèrement plus aux quartiers dont les populations sont plus aisées.



Une analyse plus fine, en distinguant les investissements de centralité et ceux de proximité permet de nuancer le propos:

INVESTISSEMENTS DE CENTRALITÉ PAR QUARTIER (2004-2019)

Ainsi, les quartiers plus aisés profitent d'avantage des investissements de centralité:



- **Robertsau-Wacken** (125,6 M€) a bénéficié de l'implantation de l'école européenne (34 M€), du Maillon (27,8 M€), du projet Île des sports (13,8 M€), du Palais de la musique et des congrès avant le transfert à la Communauté urbaine de Strasbourg en 2012 (11,9 M€);
- **Neudorf-Musau** (72,6 M€) a vu la livraison du nouveau conservatoire de musique (27,3 M€), du complexe sportif Deux-Rives (12 M€) et du parc du Heyritz (11,6 M€);
- **Grande-île** (50,1 M€) a profité des travaux au musée historique (11,5 M€), de la place Kléber (8 M€), des travaux à l'Opéra (3,6 M€), de la mise en sécurité/rénovation de l'Hôtel de ville (3,4 M€) ou encore les travaux au CIAP/boutique des musées (2,1 M€) et à l'Aubette (1,9 M€);
- **Tribunal-Contades** (25,3 M€) a enregistré les projets de rénovation du Palais des fêtes pour les deux premières tranches (17,3 M€), la participation à l'aménagement du Palais de justice (4,3 M€) et la création du centre Tomi Ungerer (2,8 M€);
- **Cronenbourg Sud** (21,7 M€) a intégré le complexe sportif de la Rotonde (16,5 M€) et la relocalisation de la SPA (3,8 M€);
- **Bourse-Krutenau** (17,4 M€) a bénéficié différents travaux à l'école supérieure des arts décoratifs/Haute école des Arts du Rhin (9,9 M€) et les travaux au TJP (2,1 M€);
- **Orangerie - Conseil des XV** (11,6 M€) a profité de l'implantation de l'école européenne provisoire dans des bâtiments modulaires (5,6 M€), des travaux au parc de l'Orangerie (3 M€) et du réaménagement de la mini-ferme (1,1 M€);
- **Neuhof-Sud** (5,1 M€) a vu les travaux sur l'île du Rohrschollen (3,8 M€) et le relogement du club canin (1,3 M€).

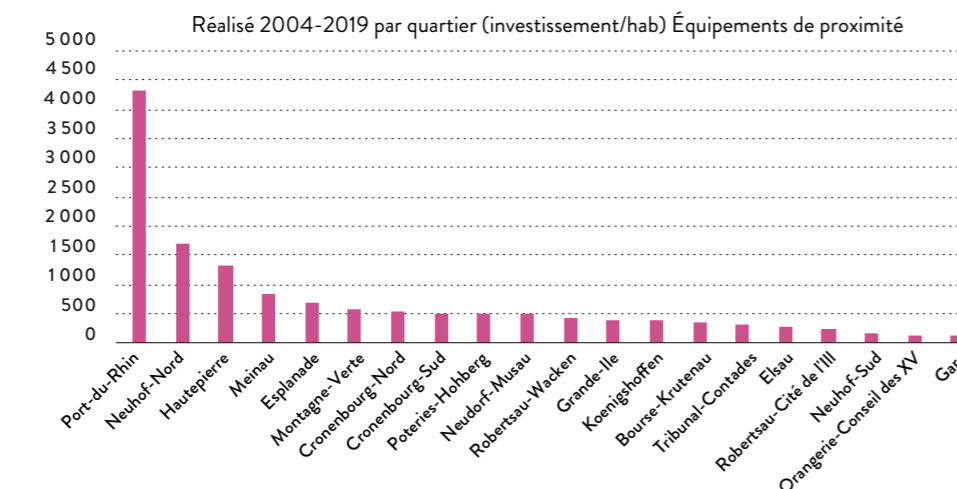
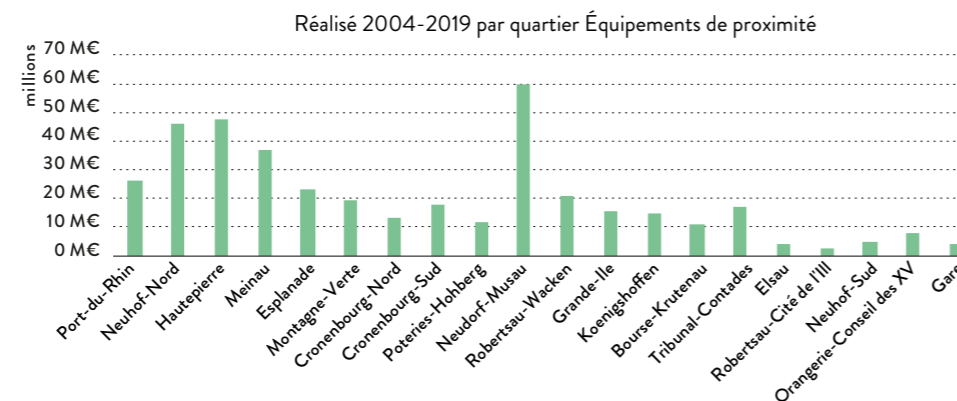


Les autres quartiers, dont le niveau de revenu médian est moindre, ont regroupé 18 % des investissements de centralité, soit 70,8 M€ de projets, principalement pour les quartiers

- **Du Port du Rhin** (30,9 M€) pour les projets COOP (10,7 M€), du Parc des 2 rives (6,4 M€) ou de l'ilot bois (5,6 M€); à noter l'enjeu d'urbanisation et de développement social territorial d'un nouveau morceau de ville en lien avec un QPV dont la redynamisation a été actée suite aux événements de l'OTAN en 2009.
- **De la Gare** (25,9 M€) pour la réhabilitation du barrage Vauban (5,6 M€), la mise en sécurité du sous-sol des Halles (5,3 M€), l'école d'architecture (2,7 M€), l'ENA (2,6 M€) et la participation au réaménagement de la gare (2 M€);
- **De la Meinau** (5,8 M€) pour la mise en sécurité du Hall Jean Nicolas Muller (1,8 M€) et la restructuration de Pôle Sud (1,8 M€).

INVESTISSEMENT DE PROXIMITÉ PAR QUARTIER (2004-2019)

Des quartiers avec des revenus médians moindres profitent quant à eux d'investissements de proximité en moyenne plus importants:



- **Une part importante dédiée à la rénovation urbaine: les cas des quartiers de Hautepierre, Neuhof-Nord et de la Meinau.**

Sur les 16 dernières années, les quartiers de Hautepierre (3559 € d'investissement/hab), de Neuhof Nord (4547 € d'investissement/hab) et de la Meinau (2252 € d'investissement/hab) représentent au total plus de 30 % des investissements de proximité, pour une part de population de 15 %.

Ce classement est la conséquence des programmes de rénovation urbaine qui ont permis de réhabiliter ces trois quartiers dans une logique de rattrapage. Ainsi, sur

les 129,1 m€ d'investissements ANRU, 39,9 M€ concernaient les investissements sur le quartier de Neuhof, 27,2 M€ concernaient la rénovation urbaine du quartier de Hautepierre et 23,3 M€ étaient destinés à la rénovation urbaine de la Meinau. À ces investissements Ville sur ces territoires se sont agrégés les investissements des autres collectivités publiques, des bailleurs sociaux, de l'État et des investisseurs privés dans le cadre de la rénovation urbaine.

- **Un quartier en expansion: le Port du Rhin**

Ce quartier, dont la population en 2017 était encore faible, profite d'une urbanisation récente, dont le projet d'aménagement a coûté 8,3 M€ sur les compétences de la Ville, auquel il y a lieu de rajouter le projet d'ampleur de l'école primaire du Rhin – maison de la petite enfance, d'un montant de 16,8 M€. Cette école, doublée d'une maison de la petite enfance a une vocation transfrontalière, donc à la limite entre l'investissement de proximité et un investissement d'attrait métropolitain. Le taux d'investissement par habitant est élevé (11530 €/hab) du fait d'une population limitée par rapport aux autres quartiers, mais qu'il convient de mettre en regard avec le potentiel de peuplement des prochaines années.

Certains quartiers avec des investissements en corrélation avec le nombre d'habitants: les cas de l'Esplanade, de la Montagne Verte, de Cronenbourg Nord et de Poteries – Hohberg:

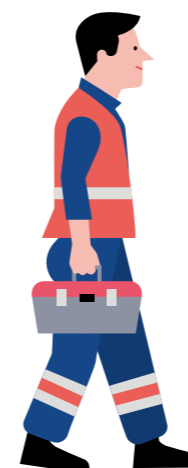
Ces quartiers ont bénéficié d'investissements en corrélation avec leur nombre d'habitants:

- ▶ **L'Esplanade** (23,4 M€/1780 €/hab) a bénéficié des travaux au centre socioculturel de l'ARES (7 M€), de la restructuration de l'école Louvois (7,1 M€), de la mise en sécurité de l'école Schuman (4,2 M€) et de l'école maternelle Oberlin (3,4 M€);
- ▶ **La Montagne verte** (19,3 M€/1545 €/hab) a vu la création d'une maison de la petite enfance (4,9 M€), la reconstruction du centre socioculturel et du centre médicosocial (3,2 M€), les travaux à l'école élémentaire Gutenberg (2,6 M€) et à la maternelle Gutenberg (1,3 M€), la mise en sécurité du groupe scolaire Erckmann Chatrian (3,5 M€) et du gymnase Erckmann Chatrian (1,8 M€);
- ▶ **Cronenbourg Nord** (13,6 M€/1458 €/hab) a enregistré les projets de rénovation urbaine de la cité nucléaire (4,7 M€), les travaux à l'école maternelle Langevin (3,4 M€), la maison de la petite enfance dans le cadre de l'ANRU (3,2 M€) et le gymnase Langevin (0,9 M€);
- ▶ **Poteries – Hohberg** (12,1 M€/1361 €/hab) a enregistré les travaux au groupe scolaire Hohberg (6,4 M€), au pôle associatif Poteries (4,8 M€) et au stade Paco Matéo (0,9 M€).

- **Certains quartiers populaires aux investissements limités: les cas de Koenigshoffen, de la Gare, de l'Elsau et de la cité de l'Ill**

Certains quartiers au revenu médian inférieur à 20000 € n'ont pas bénéficié d'investissements à la hauteur de leur population, ni de leur taux de pauvreté:

- ▶ **Koenigshoffen** (15,1 M€/999 €/hab) a bénéficié des investissements pour la porte des Romains (3,4 M€), le centre sportif Ouest (4,8 M€), la maison de la petite enfance (4,3 M€) et l'école élémentaire des Romains (1,1 M€);
- ▶ **La Gare** (4 M€/312 €/hab), a profité des travaux de la mairie de quartier (1,2 M€), au centre médicosocial (0,9 M€) et à l'école maternelle Scheppler (0,7 M€);
- ▶ **L'Elsau** (4,3 M€/690 €/hab), a enregistré les opérations de construction



de vestiaires au stade Illwiesen (1,4 M€), des travaux de rénovation urbaine (0,8 M€) et pour le gymnase Schongauer (0,5 M€);

- ▶ **La Cité de l'Ill** (2,7 M€/643 €/hab), enfin, a enregistré les travaux de la zone sportive (2,3 M€).

Les quartiers avec un revenu médian plus important, principaux bénéficiaires des investissements de centralité, sont moins impactés par les investissements de proximité:

- **Les quartiers plus aisés avec des niveaux d'investissement en léger décalage avec la population: les cas de Neudorf-Musau et Cronenbourg Sud**

- ▶ **Neudorf-Musau** (59,6 M€/1354 €/hab) a enregistré les travaux pour le groupe scolaire Neufeld (12 M€), les mise en sécurité des écoles élémentaires et maternelles Ampère (9,8 M€) et Ziegelau (7,8 M€), pour l'élémentaire A Legrand (5,9 M€), le groupe scolaire de la Musau (5,5 M€) ainsi que l'aménagement du terrain du Bruckhof (4,1 M€), la construction du gymnase du Heyritz (4,1 M€) et les travaux au CSC Landsberg (2,1 M€);
- ▶ **Cronenbourg sud** (18,1 M€/1376 €/hab), a bénéficié des investissements pour les écoles élémentaires et maternelles Gustave Doré (8,5 M€), l'école maternelle Camille Hirtz (5,8 M€), la reconstruction du gymnase G Doré (1,3 M€) ainsi que les travaux à l'école maternelle de Cronenbourg centre (1,3 M€).
- ▶ Les quartiers aisés en décalage moyen en terme de niveaux d'investissement au regard de leur population: les cas de Robertsau-Wacken, grande-île et Bourse-Krutenau
- ▶ **Robertsau Wacken** (21,1 M€/1093 €/hab) a profité des travaux à l'école de la Niederau (5,7 M€), de la construction de la maison de la petite enfance à la Robertsau (3,7 M€), de la mise en sécurité du groupe scolaire Branly (3,5 M€) ou encore des travaux au centre médicosocial de la Robertsau (2,2 M€);
- ▶ **La Grande-île** (15,7 M€/1057 €/hab) a enregistré les travaux à l'école St Thomas (6,9 M€), la réhabilitation de la crèche Stenger Bachman (4,5 M€) ainsi que les travaux sur le bâtiment et le restaurant à l'école maternelle Pasteur (2,4 M€).
- ▶ **Bourse-Krutenau** (10,8 M€/964 €/hab) a bénéficié des travaux à l'école élémentaire et maternelle Ste Madeleine (7,3 M€) et des travaux sur le bâtiment de l'association des bateliers (1,3 M€).

- **Les quartiers aisés en décalage important en terme de niveaux d'investissement au regard de leur population: les cas de Tribunal-Contades, Orangerie-conseil des VX et Neuhof sud**

- ▶ **Tribunal-Contades** (17,3 M€), avec 4,3 % des investissements pour une part de population à 7,1 % a bénéficié des travaux au groupe scolaire St Jean (15,1 M€) et de la réfection de l'église St Pierre le Jeune (1,8 M€);
- ▶ **Orangerie-Conseil des XV** (8 M€), avec 2 % des investissements pour une part de population à 7,8 % a bénéficié des travaux à l'école maternelle Vauban (3,8 M€), à l'école maternelle du conseil des XV (1,9 M€) ainsi que la maison des services du conseil des XV (1,3 M€).
- ▶ **Neuhof Sud** (4,9 M€), avec 1,2 % des investissements pour une part de population à 4,2 % a enregistré les différents travaux aux écoles maternelles et élémentaires du Stockfeld (3,8 M€).

Les investissements dits de centralité ont majoritairement bénéficié aux quartiers les plus aisés, proches du centre-ville ou du quartier européen. Les investissements de proximité, quant à eux, ont profité à certains quartiers populaires, sans que l'ensemble de ces quartiers en soient équitablement bénéficiaires.

L'ambition pour ce mandat, qui repose sur une véritable équité territoriale, est de financer des nouveaux projets dans les quartiers NPNRU, dans les quartiers où les investissements étaient moindres sur les années 2004-2019 (Koenigshoffen, Elsau, Cité de l'Ill, Gare) et à faire perdurer des investissements importants dans les quartiers concernés par l'ANRU 1 (HautePierre, Neuhof-Nord, Meinau).

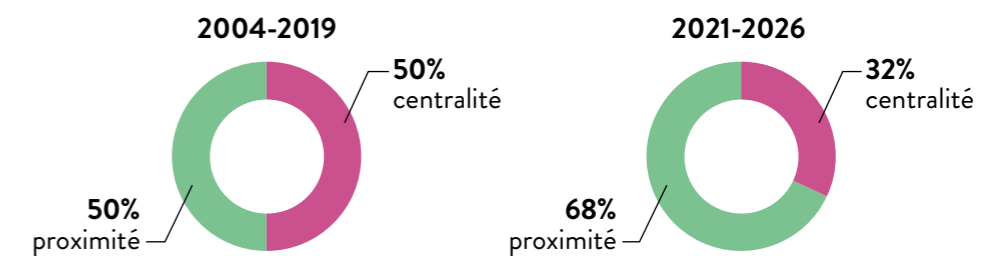
1.2.2 Territorialisation des années 2021-2026 : favoriser les équipements de proximité et renforcer l'équité territoriale

Sur les 810 M€ prévus sur le mandat, 454 M€ ont pu être territorialisés, soit plus de la moitié des investissements.

RÉORIENTER LES INVESTISSEMENTS VERS LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Dans le prolongement de l'équité territoriale, un engagement de campagne reposait sur la priorisation donnée aux équipements de proximité. Ainsi, 2/3 des investissements qui sont territorialisés correspondent à des investissements de proximité, à comparer aux 50/50 de la période 2004-2019.

Au total, plus de 300 M€ sont fléchés vers les équipements de proximité pour la période 2021-2026. L'ensemble des quartiers bénéficie d'une augmentation des investissements de proximité.



- **Les principaux investissements de proximité, dotés de 307 M€, sont déclinés par quartier comme suit, classés en fonction des investissements par habitant:**

- ▶ **Le Port du Rhin** (11,9 M€/4 817 €/hab) bénéficiera prioritairement des équipements publics du secteur Deux-rives;
- ▶ **L'Elsau** (18,9 M€/3 002 €/hab) profitera de la mise aux normes du centre socio-culturel de l'Elsau, des équipements liés au NPNRU (salle de boxe, maison des services publics, groupe scolaire et gymnase Schongauer, aménagements urbains dans les secteurs du quartier) et de la relocalisation du lieux d'accueil parents-enfants du quartier;
- ▶ **Koenigshoffen** (42,6 M€/2 811 €/hab) dont les travaux sont liés au solde de l'aménagement de la porte des Romains, au groupe scolaire Mentelin, à la nouvelle maison des services, au centre sportif Ouest ainsi qu'au restaurant scolaire Claus. Une nouvelle école est aussi prévue en construction sur ce secteur où la démographie scolaire est en tension;
- ▶ **Neuhof-Nord** (24,5 M€/2 404 €/hab) pour lequel les investissements fléchés sur ce quartier sont liés à la rénovation urbaine; des travaux seront prévus pour le groupe scolaire Reuss ainsi que sa restauration scolaire, le gymnase Solignac, le centre socioculturel Ziegelwasser ainsi que les aménagements urbains;



- ▶ **La Meinau** (35,5 M€/2179 €/hab) dont les travaux prévus concernent le nouveau groupe scolaire de la Meinau, les rénovations énergétiques au groupe scolaire Fischart et à l'école maternelle de la Meinau, la mise en sécurité de l'école canardière ainsi que les différents programmes liés à la rénovation urbaine, incluant le gymnase canardière et des aménagements urbains;
- ▶ **Cronenbourg-Nord** (20,2 M€/2169 €/hab) profitera des investissements de la rénovation urbaine concernant les centres socioculturels Schœlcher et Aquarium, les aménagements urbains, la rénovation énergétique du groupe scolaire Langevin et le solde des travaux au stade Exès;
- ▶ **Hautepierre** (26,8 M€/2017 €/hab) intègrera des investissements liés au NPNRU (groupe scolaire Éléonore, complexe sportif Brigitte, plaine sportive) et des aménagements urbains liés, ainsi que la rénovation énergétique du groupe scolaire Rosa Parks, les travaux au gymnase/préau Futsal Karine et la mise en sécurité de l'école élémentaire Catherine;
- ▶ **Cité de l'Ill** (6,8 M€/1609 €/hab) bénéficiera de la rénovation énergétique de l'école Jean-Baptiste Schwilgué;
- ▶ **La Montagne-Verte** (14,6 M€/1166 €/hab) bénéficie des travaux à l'école maternelle Erckmann Chatrian, des travaux pour le restaurant scolaire de l'école du même nom et à l'école Gliesberg, de la restructuration de l'école maternelle Gutenberg ainsi que des programmes liés aux espaces extérieurs des logements sociaux Singrist et Westhoffen;
- ▶ **Poteries-Hohberg** (9,7 M€/1091 €/hab) voit la finalisation du projet de mise en sécurité du groupe scolaire Hohberg;
- ▶ **Robertsau-Wacken** (20,7 M€/1074 €/hab) profite des investissements de rénovation énergétique pour les groupes scolaires de la Robertsau, de la Niederau et de l'école maternelle Branly, de travaux à la nouvelle maison de la petite enfance rue de la Carpe Haute, au gymnase du centre sportif de la Robertsau, à l'école élémentaire Branly et pour la restauration scolaire au groupe scolaire Adler;
- ▶ **L'Esplanade** (11 M€/838 €/hab) bénéficie de la rénovation énergétique du groupe scolaire Sturm et des travaux de capacité de sa restauration scolaire ainsi que des travaux de mise en sécurité de l'école élémentaire Schumann;
- ▶ **La Grande-île** (12,3 M€/828 €/hab) intègre les travaux de restauration scolaire de l'école Finkwiller, des travaux à l'école maternelle Finkwiller, de la rénovation de la maison de la petite enfance rue des glacières et des travaux des façades et de la toiture de St Pierre le jeune protestant;
- ▶ **Neudorf-Musau** (25,4 M€/577 €/hab) comprend la rénovation de la salle de gymnastique Le Grand, de la mise en sécurité de l'école du Schluthfeld ainsi que des travaux de restauration scolaire pour la même école, puis de celle du groupe scolaire Neufeld. Les groupes scolaires du Neufeld et de la Ziegelau bénéficient de travaux de rénovation énergétique et les gymnases de la Musau et Ampère feront l'objet de travaux. Enfin les jardins d'enfants Tuilerie et Bâle seront transformés en multi-accueil, conformément à la réglementation;
- ▶ **Cronenbourg-Sud** (7 M€/533 €/hab) comprend les travaux à l'école maternelle et élémentaire Gustave Doré ainsi qu'à l'école maternelle de Cronenbourg centre.

- ▶ **Neuhof-Sud** (5,7 M€/482 €/hab) bénéficie des travaux pour la nouvelle école Jesuitenfeld, de la restructuration de l'école du Stockfeld et des travaux à l'école élémentaire Neuhof A;
 - ▶ **Bourse-Krutenau** (3,4 M€/269 €/hab) intègre les transformations des jardins d'accueil Stoltz et Fritz en multi accueil;
 - ▶ **Gare** (1,7 M€/105 €/hab) comprend les aménagements liés au projet de la Laiterie ainsi que des travaux à la médiathèque Olympe de Gouges, Rue Kuhn.
- **Les principaux investissements de centralité, dotés de 147,2 M€, sont les suivants**
- ▶ **Le Port du Rhin** (12,9 M€) comprend principalement le projet COOP (11,4 M€)
 - ▶ **La Bourse Krutenau** (26,8 M€) intègre la composante de la Haute École des Arts du Rhin (HEAR) au sein de la manufacture, la maison du sport santé et la part ville du centre d'hébergement Fritz Kiener;
 - ▶ **Robertsau-Wacken** (42,6 M€) concentre le projet Archipel incluant les aménagements et la participation de la ville à la construction du parc des expositions, l'implantation de la nouvelle école européenne, le lieu d'Europe pour sa 2^e phase ainsi que la restructuration de la base eaux-vives;
 - ▶ **La Grande-île** (22,2 M€) comprend la rénovation de l'Hôtel de ville, du bâtiment du Cinéma Star-St Exupéry, les travaux au Palais Rohan et les travaux à l'Opéra;
 - ▶ **La Meinau** (20,2 M€) intègre la participation de la ville à la rénovation du stade de la Meinau et la future esplanade festive;
 - ▶ **La Gare** (12,1 M€) comprend le projet d'augmentation de la jauge de la Laiterie;
 - ▶ **L'Orangerie – Conseil des XV** (4,5 M€) bénéficie de la restructuration du musée zoologique;
 - ▶ **Tribunal – Contades** (1,8 M€) comprend la rénovation du Palais des fêtes – 3^e tranche;
 - ▶ **L'Esplanade** (1,2 M€) intègre le projet Zone de culture urbaine au parc de la Citadelle;
 - ▶ **Koenigshoffen** (1 M€) comprend le parc naturel urbain de l'Ill Bruche;
 - ▶ **Neudorf-Musau** (2 M€) bénéficie des installations climatiques de la Cité de la Musique et de la Danse.

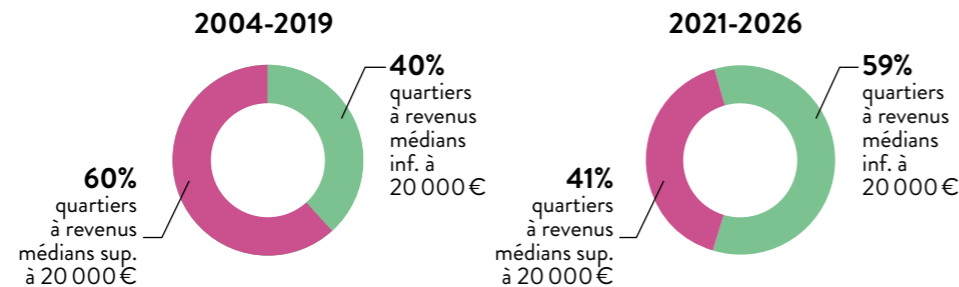


RENFORCER L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

Le graphique ci-dessous, en comparaison des années 2004-2019, montre un renforcement conséquent de l'équité territoriale:

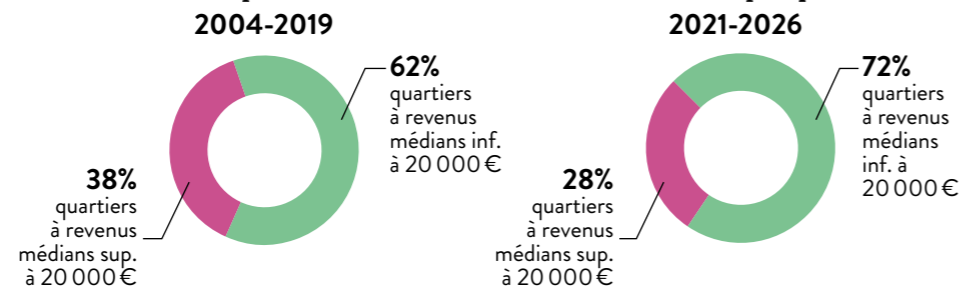
En prenant en compte l'ensemble des investissements territorialisés, la part d'investissements fléchés vers les quartiers plus populaires (revenus médians inférieurs à 20 000 €) passe de 40 % sur la période 2004-2019 à 59 % sur 2021-2026;

Investissements territorialisés en fonction du niveau de revenu par quartier



En prenant en compte uniquement les investissements de proximité, la part d'investissements fléchés vers les quartiers plus populaires (revenus médians inférieurs à 20 000 €) passe de 62 % sur la période 2004-2019 à 72 % sur 2021-2026.

Investissements de proximité en fonction du niveau de revenu par quartier



Sur la période 2021-2026, les investissements prévus permettront de:

- Faire remonter le classement des quartiers ayant jusqu'alors relativement peu bénéficié des investissements 2004-2019: Elsau, Cité de l'ill;
- Continuer, avec le NPNRU, à investir dans les quartiers populaires (Neuhof Nord, Cronembourg-Nord, HautePierre, Meinau);
- Investir dans les équipements publics dans les quartiers dont la population augmente fortement: Port du Rhin et plus particulièrement le secteur Deux-rives ainsi que le quartier de Koenigshoffen. Par ailleurs, le graphique permet de montrer un investissement massif pour les quartiers de l'Ouest de l'agglomération, en augmentation démographique;
- Exercer un effet redistributif sur l'accès aux communs sur le territoire. L'investissement public local n'a pas d'effet sur les inégalités de revenu, mais sur les inégalités territoriales face aux services publics



2. LES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PAR THÉMATIQUES (2021-2026)

Le travail mené a permis de dégager des montants par thématiques et déclinés par projets, correspondant à des inscriptions prévisionnelles.

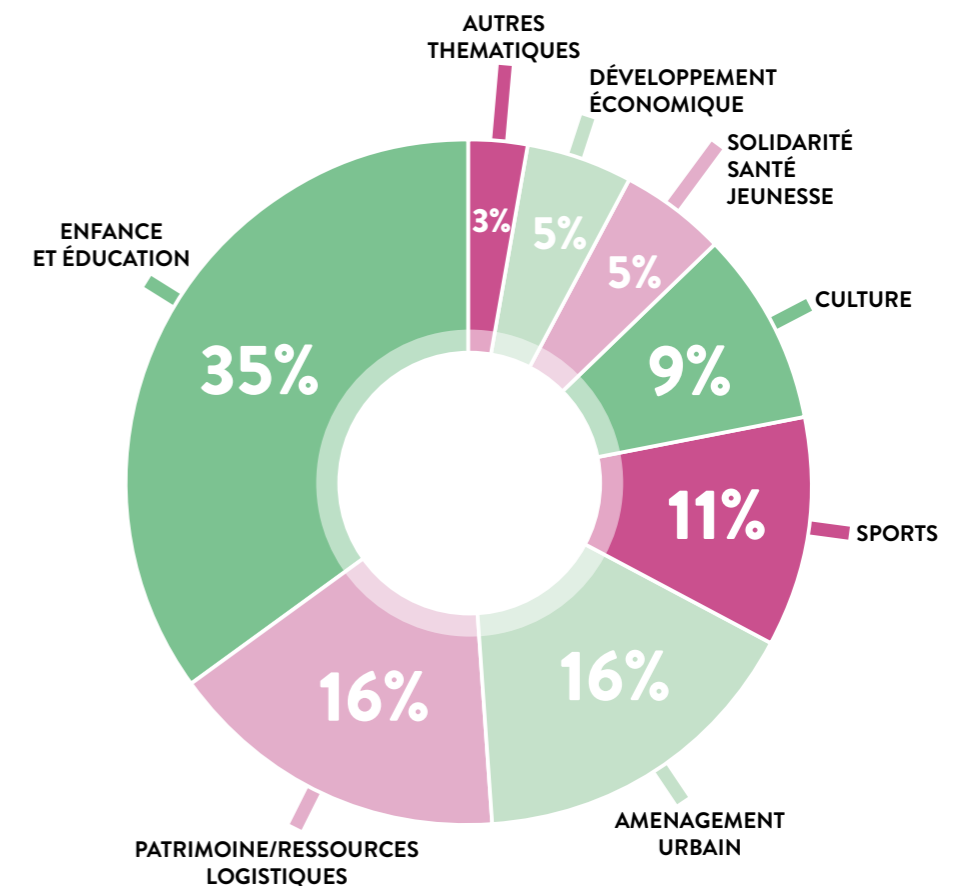
Ne sont pas compris dans ces montants les crédits annuels, dotés de 28,4 M€/an, au budget primitif 2021 et déclinés par thématique comme suit, soit environ 171 M€ sur le mandat:

Thématique	BP 2021
ENFANCE ET ÉDUCATION	6,1M€
NUMÉRIQUE - SYSTÈMES D'INFORMATION	4,3M€
MOBILITÉ, ESPACES PUBLICS ET NATURELS	3,4M€
AMÉNAGEMENT URBAIN	3,2M€
PATRIMOINE ET RESSOURCES LOGISTIQUES	2,6M€
AUTRES THÉMATIQUES	2,4M€
CULTURE	2,3M€
SPORTS	2,0M€
SOLIDARITÉ SANTÉ JEUNESSE	1,7M€
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ	0,4M€
Somme:	28,4M€

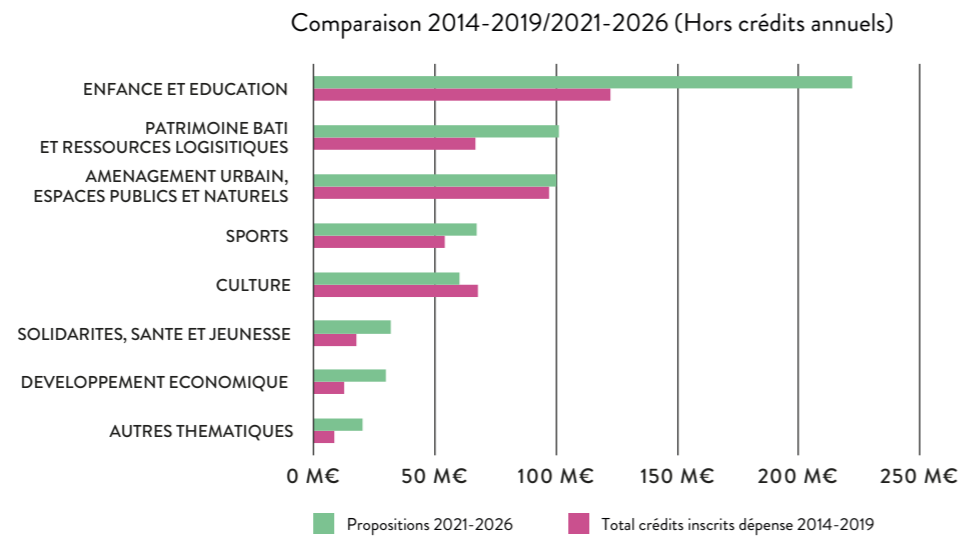
À cela s'ajoutent 7 M€ de crédits sur le mandat non encore inscrits et destinés à financer d'éventuels imprévus ou dépassements.

Dans les chiffres présentés ci-dessous, il y a donc lieu de rajouter pour chaque thématique les montants des crédits annuels ci-dessus, sur 6 ans.

Les différents investissements pluriannuels par thématiques sont ainsi les suivants:



En comparaison avec les montants inscrits sur 2014-2019, nous avons les résultats suivants :

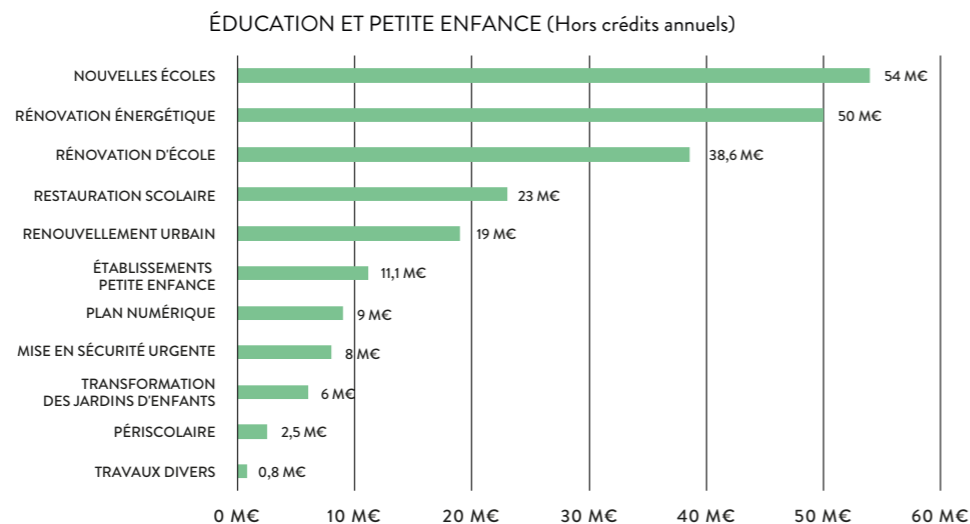


2.1 Éducation et petite enfance (222 M€):

Sur le mandat précédent (2014-2019), le montant inscrit pour cette thématique était de 122 M€. Le budget prévu hors crédits annuels pour 2021-2026 est de 222 M€ soit une augmentation de 100 M€ (+81 %).

Cette très forte augmentation est notamment liée : à la rénovation thermique des écoles, aux besoins de nouvelles écoles dans les secteurs en forte tension démographique (notamment l'Ouest de Strasbourg), aux besoins en terme de restauration scolaire, pour éviter les trajets en bus de délestage vers d'autres sites, à la mise en place du plan numérique des écoles, ainsi que de nouvelles structures de la petite enfance dans les quartiers qui n'en sont pas encore dotés.

Cette évolution des dépenses se répartit entre les investissements suivants :



- **La création de nouvelles écoles (54 M€):**

Il s'agit des groupes scolaires Mentelin, de la Meinau, actuellement en cours de construction, de la nouvelle école européenne à prévoir, ainsi que de l'école Je-suitenfeld à Neuhof-Sud et une nouvelle école à l'entrée de Koenigshoffen;

- **Les rénovations énergétiques des écoles (50 M€):**

12 écoles feront l'objet de travaux de rénovation énergétique sur ce mandat : il s'agit des écoles Schwilgué, Fischart, Sturm, de celle du Conseil des XV, de la Niederau, de Rosa Parks, de Langevin, de Branly (école maternelle), de celle de la Ziegelau, de la Meinau, de la Robertsau et du Neufeld;

- **La restructuration d'écoles existantes (38,6 M€):**

Les travaux dans les écoles concerneront les groupes scolaires du Hohberg, Gustave Doré, l'école du Schluthfeld, l'école élémentaire Neuhof A, les écoles maternelles Erckmann Chatrian et Finkwiller, l'école maternelle Cronenbourg centre et l'école maternelle Gutenberg. Afin de permettre ces travaux, l'installation de modules sera nécessaire et les travaux d'installations de sirènes seront finalisés;

- **Les travaux dans les restaurants scolaires (23 M€):**

Seront concernées les écoles Finkwiller, Claus, Sturm, Erckmann Chatrian, Adler, Schluthfeld, ainsi que Neufeld et Gliesberg pour des études. Cette typologie intègre aussi l'adaptation des restaurants aux bacs en inox dans le cadre de la sortie du plastique des cantines;

- **Les travaux dans le cadre du NPNRU (19 M€):**

Ils concerneront les groupes scolaires et restaurants scolaires Éléonore à Haute-pierre et Reuss à Neuhof-Nord, les groupes scolaires Schongauer à l'Elsau et Ziegelwasser à Neuhof-Nord;

- **Le plan numérique (9 M€):**

Il sera porté à 9 M€, soit un effort sans précédent – auparavant 500 K€ étaient inscrits chaque année en crédits annuels;

- **Les mises en sécurité urgentes (8 M€):**

Suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité, des travaux urgents seront réalisés sur les écoles élémentaires Branly dans le quartier Robertsau-Wacken, Canardière à la Meinau, Catherine à Haute-pierre et Schumann à l'Esplanade;

- **Les maisons de la petite enfance (11,1 M€):**

Elles concerneront celles de la Carpe haute à la Robertsau, de la rue de la glacière et à Cronenbourg ainsi que des études pour la maison de l'enfance Deux-Rives;

- **Les transformations de jardins d'enfant (6 M€):**

Par nécessité réglementaire, les jardins d'enfant seront transformés en multi-accueil. Il s'agit des jardins d'enfants Fritz, Stoltz, Bâle, Tuilerie, ainsi que des études pour la relocalisation des études du jardin d'enfant rue de Flandres;

- **Le périscolaire (2,5 M€):**

Un périscolaire lié à l'école Starlette (financé sur le bilan de la ZAC Deux-Rives) sera prévu sur le mandat en lien avec la SPL Deux-rives.

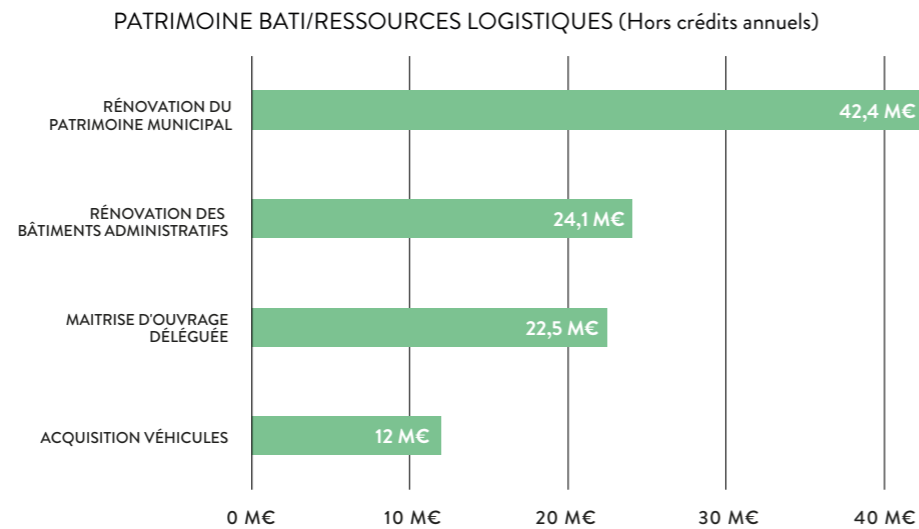
- **Les travaux divers (0,8 M€):**

Ce montant inscrit concerne la part de financement de la ville pour le collège Truffaut : il s'agit de co-financer des travaux de restructuration de la demi-pension du collège Truffaut à Strasbourg-Haute-pierre car il accueille des élèves des écoles maternelles et élémentaires de Haute-pierre (depuis 1975).



2.2 Patrimoine bâti et ressources logistiques (101 M€):

Ce poste de dépenses, doté de 101 M€ sur le mandat contre 67 M€ sur le mandat passé (+51 %) inclut la rénovation du patrimoine bâti ainsi que les dépenses logistiques pour leur part ville (principalement le parc des véhicules de la ville). Les autres domaines de la logistique, et principalement les dépenses d'informatique, sont remboursées à l'Eurométropole sur des crédits annuels.



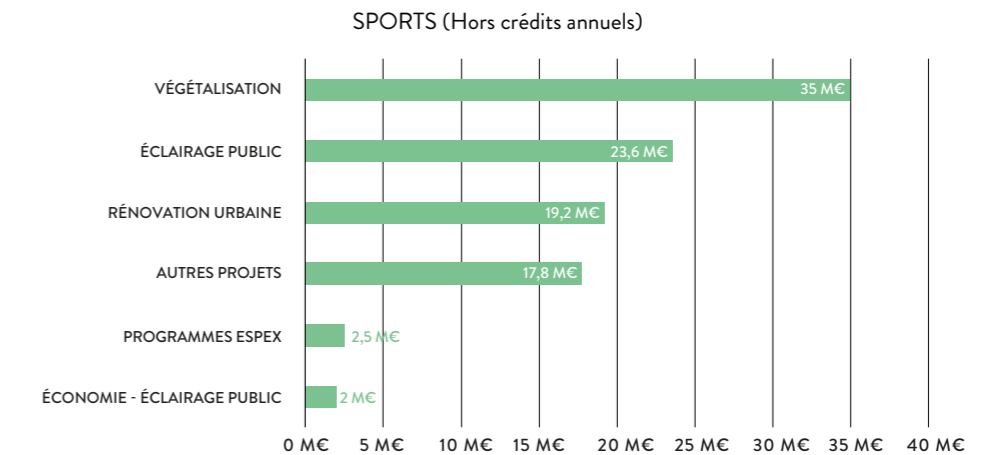
Sont concernés:

- **La rénovation du patrimoine municipal (42,4 M€) incluant:**
 - ▶ La rénovation énergétique et les travaux divers sur le patrimoine municipal (15 M€);
 - ▶ La mise en sécurité de l'Hôtel de ville (8,5 M€);
 - ▶ Les projets liés à la rénovation urbaine, concernant principalement la maison des services publics à l'Elsau (5,1 M€);
 - ▶ La nouvelle maison des services à Koenigshoffen (5 M€)
 - ▶ La ville Kayserguet à la Robertsau (3 M€);
 - ▶ L'intégration de la 3e tranche du Palais des fêtes pour 1,8 M€ afin de pouvoir organiser des manifestations dans son enceinte;
 - ▶ La réfection des logements de service (1 M€).
- **La rénovation des bâtiments administratifs, dont:**
 - ▶ La contribution de la ville à l'Eurométropole pour la rénovation du centre administratif et des travaux spécifiques du CA (total de 20,6 M€);
 - ▶ La mise en sécurité de l'immeuble de la Bourse (3,5 M€) correspondant à sa part ville;
- **La maîtrise d'ouvrage déléguée (22,5 M€) concernant le financement d'opérations de réhabilitation du patrimoine locatif de la ville;**
- **L'acquisition des véhicules Crit'air 1 pour les véhicules nécessaires à l'accomplissement des missions de compétence communale: espaces verts... (12 M€).**

2.3 Aménagement urbain (100 M€):

Cette thématique, forte de 100 M€ de prévisions sur la période 2021-2026, est en augmentation de 3 % par rapport à la période 2014-2019.

Il s'agit:



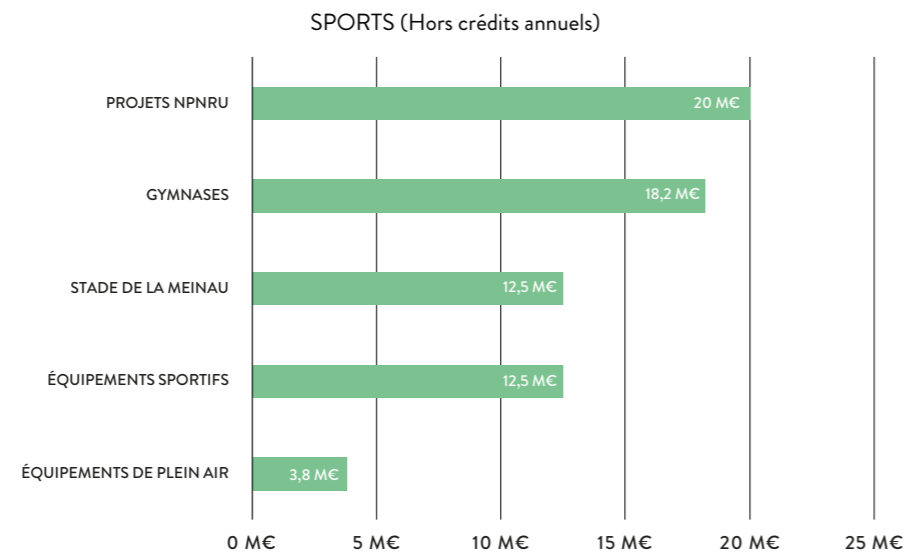
- **Des projets liés aux priorités politiques qui concernent principalement la végétalisation (35 M€), incluant le renouvellement et l'extension du patrimoine arboré, la végétalisation des cours d'école et l'accompagnement en espaces verts des projets de voirie/pistes cyclables. Les investissements dans les économies d'énergies liées à l'éclairage public sont dotés de 2 M€;**
- **De l'éclairage public lié aux projets de voirie sur le mandat, aux ouvrages d'art et aux extensions de tramway (23,6 M€);**
- **De la rénovation urbaine pour les compétences Ville (éclairage public, espaces verts) pour un montant prévu à hauteur de 19,2 M€, incluant l'ANRU 1;**
- **Des autres projets suivants (17,8 M€):**
 - ▶ Le solde de l'opération de la porte des Romains (5 M€);
 - ▶ La rénovation du centre technique de l'Orangerie (4,5 M€);
 - ▶ Les études pour les parkings en ouvrage mixte ainsi que l'aménagement des abords sur les compétences ville (2 M€);
 - ▶ Les projets liés au parc naturel urbain (2 M€);
 - ▶ Le début des travaux pour les aménagements autour du projet de rénovation de la Laiterie (1 M€);
- **Des micro-opérations de rénovation urbaine dans l'habitat social hors ANRU et de la part résidentialisation (2,5 M€).**



2.4 Sport (67 M€):

Ce secteur propose des investissements prévisionnels à hauteur de 67M€, à comparer aux 54M€ sur la période 2014-2019 soit une augmentation de 23 % d'un mandat à l'autre.

Les principaux travaux et financement sur le mandat concernent les programmes suivants:



- **Les projets sportifs dans le cadre de la rénovation urbaine (20M€):**

Sont concernés la salle de boxe et le gymnase Schongauer à l'Elsau, le gymnase Solignac et le stade Walter au Neuhof, le complexe sportif Brigitte et la plaine sportive à HautePierre, le gymnase Canardière et l'îlot sportif sud à la Meinau;

- **La rénovation de 6 gymnases (18,2M€):**

Il s'agira de rénover la salle de gymnastique Le Grand, le gymnase du Conseil des XV, le gymnase/préau Futsal Karine, le gymnase de la Musau et le gymnase Ampère ainsi que le gymnase du centre sportif de la Robertsau;

- **La participation de la ville à la rénovation du stade de la Meinau (12,5M€):**

Décidée sur le mandat précédent, cette participation à la rénovation du stade de la Meinau est confirmée sur ce mandat;

- **Les travaux sur les équipements sportifs (12,5M€):**

Ils concerneront notamment la base de canoë-kayak Eaux vives, le plan de rénovation des vestiaires, les travaux au club-house du stade Jean Nicolas Muller, les travaux du centre sportif Ouest ainsi que les rénovations de terrains de football;

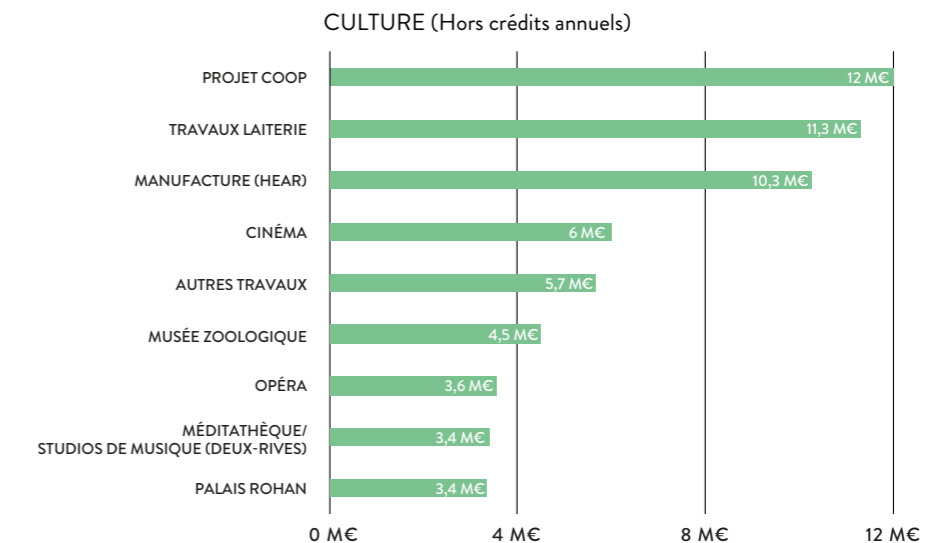
- **Le déploiement d'équipements de plein air (3,8M€):**

Trois plaines des jeux (HautePierre, Baggersee, Ile des sports) sont inscrites, la zone de culture urbaine à la Citadelle sera finalisée, des aménagements extérieurs sur le secteur des Deux-Rives seront prévus ainsi que la création d'un préau à la Montagne verte.

2.5 Culture (60 M€):

Sur le mandat précédent (2014-2019), le montant inscrit pour cette thématique était de 68M€. Le budget prévu hors crédits annuels pour 2021-2026 est de 60M€, soit un montant inférieur (-12 %) par rapport au mandat précédent. Cette évolution est à relativiser compte tenu de l'importance des travaux du Maillon (27,8M€ sur 2014-2019) qui a représenté près de 40 % des investissements culturels sur le mandat passé.

Les investissements concerneront:



- **Le solde du projet de la COOP (12M€)** incluant la réhabilitation des bâtiments « la virgule », de la « cave à vin », de « l'Union sociale » pour la réserve des musées ainsi l'équipement des magasins des réserves des musées;
- **Le projet de l'augmentation de la jauge de la Laiterie**, pour laquelle un montant de 11,3M€ est actuellement prévu sur le mandat, et qui devra être affiné par des études. Ce projet s'inscrit dans un réaménagement plus global de cette partie du quartier de la gare, pour lequel 1M€ d'aménagement urbain est également prévu sur le mandat;
- **Les travaux dans le bâtiment hébergeant le cinéma star-St Exupéry**, pour lesquels un montant de 6M€ est prévu sur le mandat;
- **Les travaux au musée zoologique (4,5M€);**
- **D'autres travaux (5,7M€ au total)** concerneront notamment les installations climatiques de la cité de la musique et de la danse, le grill technique à Pole Sud, le cinéma Odyssée, le système de sécurité du musée d'Art moderne, la médiathèque Olympe de Gouges et l'acquisition d'un nouveau bibliobus.
- **Les travaux de mise en sécurité de l'Opéra** et aux ateliers seront dotés de 3,6M€;
- **Les travaux au Palais des Rohan** seront prévus à hauteur de 3,4M€;
- Dans le cadre des équipements publics de la ZAC Deux-Rives, une médiathèque et des studios de musique seraient financés pour un montant total de 3,4M€.

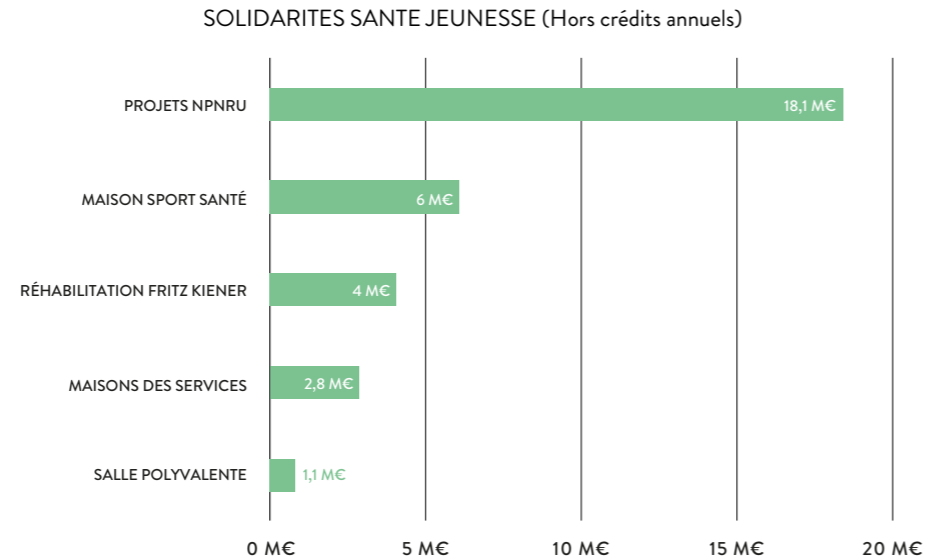
À noter par ailleurs que le Palais des fêtes, dont l'enveloppe financière a été fléchée au Patrimoine (et non à la Culture), fera l'objet d'une 3^e phase de travaux (1,8M€) afin de le rendre compatible avec l'organisation de manifestations, notamment des événements culturels.



2.6 Solidarités, santé, jeunesse (32 M€)

Cette thématique, qui comprend d'ordinaire majoritairement des dépenses de fonctionnement, affiche 32 M€ d'investissements prévisionnels sur le mandat, contre 18 M€ sur le mandat passé soit une évolution de +82 % d'un mandat à l'autre.

Sont ainsi prévus :



- Les projets de rénovation urbaine (18,1M€) incluant les rénovations de centres socioculturels (16,7M€) dont les travaux concerneront les centres Ziegelwasser, Schoelcher, Aquarium et de l'Elsau;
- Les travaux pour la Maison du sport santé (6 M€);
- La réhabilitation du centre d'hébergement Fritz Kiener, pour sa part ville (4 M€), le total du projet étant de 8 M€ et l'autre moitié étant financé par l'Eurométropole pour sa compétence hébergement d'urgence;
- Les maisons des services (2,8 M€) qui concernent le quartier du Port du Rhin et du Conseil des XV;
- Le financement d'une salle polyvalente (1,1M€) dans le secteur Deux-Rives.

2.7 Le développement économique (30 M€):

Cette thématique, principalement de compétence métropolitaine, comprend, ici pour sa dimension ville, le projet Archipel 2, pour lequel 22 M€ sont identifiés. Les autres dépenses concernent le financement restant du parc des expositions et de son accompagnement (7,8 M€);

2.8 Les autres projets (20 M€):

Parmi les autres projets à citer, figurent :

- La future esplanade festive (6,9 M€);
- Le budget participatif pour lequel 6 M€, soit 1 M€ par an, sont inscrits sur la durée du mandat;
- Les rénovations des édifices culturels (5,3 M€), incluant la rénovation de la toiture et des façades de St Pierre le jeune protestant;
- La part ville du projet digital (1 M€).





• **Ville et Eurométropole de Strasbourg**
• 1 parc de l'Étoile
• 67076 Strasbourg Cedex - France
• Tél. 03 68 98 50 00
• Courriel : courrier@strasbourg.eu
• www.strasbourg.eu